

Ident-No: RENCAST CW 61

Version 5
Date de révision 14.08.2007

Date d'impression 22.08.2007

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : RENCAST CW 61

Utilisation : Résine pour systèmes d'outillage

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Everslaan 45
3078 Everberg / Belgium

Téléphone : +41619661599
Téléfax : +41619661589
Téléphone en cas d'urgence : +41 61 966 40 00 (in France ORFILA : +33(0)145425959)

Pour toutes questions de Sécurité, Hygiène et Environnement relatives à ce document ou son contenu, veuillez contacter:
E-Mail: global_product_ehs_admat@huntsman.com

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Résine époxyde contenant un pigment minéral
préparation

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration [%]
aluminium en poudre (pyrophorique) No.-CE: 231-072-3	7429-90-5	F	R15 R17	30.00 - 45.00
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700)	25068-38-6	Xi, N	R36/38 R43 R51/53	10.00 - 20.00
triglycide de triméthylolpropane No.-CE: 222-384-0	3454-29-3	Xi	R36/38 R43 R52/53	10.00 - 20.00
résine époxydique à base de bisphénol F	9003-36-5	Xi, N	R36/38 R43 R51/53	1.00 - 5.00

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ident-No: RENCAST CW 61Version 5
Date de révision 14.08.2007

Date d'impression 22.08.2007

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Mettre la victime à l'air libre.
Appeler immédiatement un médecin.
- Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- Ingestion : Boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif).
Ne pas faire vomir.
Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée.
Dioxyde de carbone (CO₂).
Mousse.
Poudre sèche.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Eau abondante en jet.
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.
- Information supplémentaire : La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
Oxydes de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit arrive dans les égouts.
Ne pas contaminer l'eau superficielle.
Eviter la pénétration dans le sous-sol.
- Méthodes de nettoyage : Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

Ident-No: RENCAST CW 61

Version 5
Date de révision 14.08.2007

Date d'impression 22.08.2007

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Eviter la formation d'aérosols
Assurer une ventilation adéquate.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Stockage

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver le récipient bien fermé.
Conserver à des températures comprises entre 2 et 40°C.

Classe de danger de stockage Huntsman Advanced Materials : Classe de stockage 12, Liquide non dangereux

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
------------	---------	------------------------	-------------	------

Mesures d'ordre technique

Pas de précautions spéciales.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Filtre de type AX-P2 (vapeurs organiques, particules)

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection des mains : Matériaux pour gants pour utilisation à long terme (BTT>480 min):
Caoutchouc butyle
Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Matériaux pour gants pour utilisation à court terme/projection (10 min<BTT<480 min):
Caoutchouc nitrile
Des gants conformes à des normes reconnues comme p. ex. EN 374 (Europe), F739 (US), doivent être utilisés.
La convenance et la stabilité d'un gant dépendent de l'utilisation, p. ex. de la durée et de la fréquence de contact, de la résistance chimique du matériaux de gant et de l'habileté.
Prenez toujours conseil auprès des fournisseurs de gants.
Des informations supplémentaires peuvent être trouvées p. ex. sous www.gisbau.de

Ident-No: RENCAST CW 61Version 5
Date de révision 14.08.2007

Date d'impression 22.08.2007

- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection.
Chaussures de sécurité.
- Mesures de protection : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme : liquide
- Couleur : gris
- Odeur : légère
- Point d'ébullition : > 200 °C
- Décomposition thermique : > 200 °C
- Point d'éclair : > 100 °C
Méthode: évalué
- Pression de vapeur : < 10 Pa
à 20 °C
- Densité : 1.7 g/cm³
à 40 °C
- Solubilité dans l'eau : à 20 °C
Note: pratiquement insoluble
- Miscibilité avec l'eau : non miscible
à 20 °C
- Viscosité, dynamique : 400 - 600 Pas
à 25 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Conditions à éviter : Note: Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique.
- Matières à éviter : Des acides forts et des bases fortes.
Des oxydants forts.
- Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat
Dose: > 2,000 mg/kg

Ident-No: RENCAST CW 61

Version 5
Date de révision 14.08.2007

Date d'impression 22.08.2007

Irritation des yeux : irritant
lapin

Irritation de la peau : irritant
lapin
dermique

Sensibilisation : A un effet sensibilisant.
cochon d'Inde
dermique

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodegradable.

Effets écotoxicologiques

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Eviter la pénétration dans le sous-sol.
Eviter que le produit arrive dans les égouts.
Ne pas contaminer l'eau superficielle.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Code d'élimination de déchet: 070208
Doit être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Conteneur : Les récipients vides peuvent être jetés à la décharge après nettoyage si les règlements locaux sont respectés.

Réglementation : Déchets: Décret 77-974 du 19/08/1977 (JO du 28/08/1977): non concerné, Déchets: Arrêté du 04/01/1985 (JO du 16/02/1985): concerné

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

ADR:

Réglementation: Marchandise non dangereuse

RID:

Réglementation: Marchandise non dangereuse

Transport maritime

IMDG:

Ident-No: RENCAST CW 61

Version 5
Date de révision 14.08.2007

Date d'impression 22.08.2007

Réglementation: Marchandise non dangereuse

Transport aérien

IATA-DGR:

Réglementation: Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Étiquetage selon la Directive-CE

Étiquetage requis

Symbole(s):	: Xi	Irritant
Phrase(s) de risque	: R36/38 R43 R52/53	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
Phrase(s) de sécurité	: S28 S36/37/39 S61	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales	: Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.	
Les composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette.	: produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700) triglycide de triméthylolpropane No.-CE: 222-384-0 résine époxydique à base de bisphénol F	

Législation nationale

REG_FRANCE : - Maladies professionnelles. Tableaux publiés dans bulletin n° 87-4 bis du j.o, Code SS article L461-1 à 8:51, - Travaux interdits, Articles R 234-9 et 10 (femmes): non concerné, Articles R 234-16 et 20 et 21 (-16 ans): non concerné, Articles

Ident-No: RENCAST CW 61Version 5
Date de révision 14.08.2007

Date d'impression 22.08.2007

R 234-16 et 20 et 21 (-18 ans): non concerné, Arrêté du 19/02/1985 (travail temporaire): non concerné, Surveillance médicale spéciale: Arrêté du 11/07/1977 et Circlaire n° 10 du 29/04/1980: non concerné, Installations classées loi n° 76-663 du 19/07/1976: concerné, Décret du 07/07/1992

Etat actuel de notification

- : EINECS oui
- : TSCA oui
- : DSL oui
- : AICS oui
- : KECI (KR) oui
- : ENCS (JP) oui

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste de Phrases de risque (Section 2)**

R15	Au contact de l'eau dégage des gaz extrêmement inflammables.
R17	Spontanément inflammable à l'air.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Respectez les usages, teneurs, conditions et précautions d'emploi mentionnés dans les documents techniques et de sécurité établis par Huntsman Advanced Materials. Ces recommandations, fondées sur nos connaissances à ce jour, ont été déterminées en fonction des caractéristiques du produit et, le cas échéant, des applications pour lesquelles il est préconisé. Sur ces bases, et selon les bonnes pratiques professionnelles, tenez compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs concernant votre activité tels que les conditions de mise en oeuvre du produit (par ex. temps, température de polymérisation...), la nature des mélanges, ainsi que l'usage raisonnablement prévisible de votre produit. La responsabilité de Huntsman Advanced Materials ne saurait être mise en cause en cas d'incidents consécutifs à l'emploi de l'un de ses produits à des fins ou dans des conditions non préconisées dans les documents de sécurité fournis par elle, ni en cas de non-respect des règles et précautions à observer dans l'exercice de votre profession. Cette fiche peut faire référence à des textes réglementaires. Elle ne saurait pour autant comporter une énumération exhaustive des textes promulgués à la date de la rédaction et ne dispense en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

Ident-No: RENCAST CW 61

Version 5
Date de révision 14.08.2007

Date d'impression 22.08.2007